

l'investissement et les services financiers; un code innovateur prévoyant l'application du traitement national dans les lois futures touchant un large éventail de secteurs de services; enfin, des dispositions institutionnelles pour le règlement impartial des différends.

La mise en œuvre de l'ALE est supervisée par la Commission mixte du commerce canado-américain, laquelle est dirigée, du côté canadien, par le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie et, du côté américain, par la représentante au Commerce, M^{me} Carla Hills. La Commission a notamment pour mandat de résoudre les différends, en première instance, et de surveiller le développement de l'Accord.

C'est au Canada que le Président Bush a fait sa première visite officielle à l'extérieur des États-Unis, lorsqu'il a rencontré le Premier ministre Mulroney à Ottawa le 10 février 1989. Les deux hommes se sont rencontrés à nouveau à Washington le 5 mai 1989. Les deux fois, ils ont réaffirmé l'engagement de leurs gouvernements respectifs de négocier un accord sur la pollution atmosphérique transfrontière (pluies acides), qui constitue le principal écueil dans les relations bilatérales, et de faire de l'Accord de libre-échange un instrument efficace de gestion des relations économiques et commerciales entre les deux pays. Ces réunions ont aussi permis de reconnaître des préoccupations communes en matière de sécurité, d'examiner les problèmes que les deux pays veulent voir traiter au Sommet économique de Paris et de réaffirmer leur volonté commune de donner un nouveau souffle à l'Alliance occidentale à l'occasion du 40^e anniversaire de l'OTAN.